



Jean-Philippe Bésiers, président du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique

## TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE tisse sa toile

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, le syndicat Tarn-et-Garonne Numérique rassemble 14 intercommunalités de Tarn-et-Garonne et le Conseil Départemental pour mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement numérique, un projet départemental ambitieux qui vise à améliorer l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire d'ici 2022. Rencontre avec son président, Jean-Philippe Bésiers.

**Pourquoi un syndicat mixte d'aménagement numérique en Tarn-et-Garonne ?**

« Depuis une vingtaine d'années en Tarn-et-Garonne, comme partout en France, l'exploitation des réseaux de télécommunications est confiée exclusivement à des opérateurs privés qui ont logiquement axé leurs

efforts sur les zones urbaines, les plus rentables. Avec l'explosion du numérique qui a envahi les foyers ces dernières années, une fracture numérique se creuse entre les territoires urbains et ruraux. Pour organiser rapidement l'intervention publique, les collectivités locales (Département et intercommunalités) se sont regroupées à travers « Tarn-et-Garonne Numérique » qui concentre les compétences du numérique à l'échelle du département. C'est une structure souple et fonctionnelle puisque le nombre de collectivités qui y participent y est réduit (le Département et les intercommunalités de Tarn-et-Garonne à l'exception du Grand Montauban). Même si l'organisation institutionnelle du syndicat mobilise régulièrement nos instances, nos travaux sont résolument tournés vers l'opérationnel et vers la réalisation du programme prévu par le Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN). Le Conseil

syndical Tarn-et-Garonne Numérique a ainsi voté à l'unanimité, le 20 juin dernier, le lancement des premières phases de réalisations. »

**Le Schéma directeur d'aménagement numérique, c'est quoi ?**

« Organiser l'intervention publique pour créer de nouveaux réseaux numériques est un exercice complexe. Il est d'abord très contraint réglementairement, car nous intervenons dans le champ concurrentiel des opérateurs télécom. Il est ensuite spécifique techniquement et fait appel à des technologies qui évoluent vite. Enfin les interventions sont particulièrement coûteuses et nécessitent une participation publique à tous les niveaux. Le SDAN fait la synthèse de tous ces paramètres. Il a permis de fixer une stratégie et de garantir les moyens qui aboutissent aujourd'hui au lancement du programme. »

### Quelles sont les interventions prévues dans ce programme ?

« Il y a d'abord des secteurs où il y a urgence à intervenir, et ils sont nombreux : pour près de 16 000 foyers très pénalisés par une insuffisance de service, nous lançons actuellement un programme sans précédent de travaux de renforcement de l'ADSL, qui pèse près de 10 millions d'euros d'investissement. Cela consiste à créer dans les prochains mois, et d'ici fin 2017, près de 80 nouveaux centraux téléphoniques tous alimentés par la fibre optique, au plus près des secteurs pénalisés, avec pour effet une très forte augmentation des débits ADSL disponibles. Cela va permettre d'apporter une réponse rapide à ces secteurs tout en préparant la suite puisque nous rapprochons la fibre optique de leurs habitants. Nous préparons par ailleurs une nouvelle consultation pour le déploiement de la fibre optique sur près de 50 000 foyers (environ 40 millions d'euros d'investissement), qui débutera début 2018 et s'étalera

sur 4 ans. Les zones concernées sont moins dans l'urgence et seront ainsi progressivement équipées de la technologie reine, pour être au même niveau que les grandes agglomérations. Il demeure enfin quelques secteurs sur lesquels ces deux premières solutions d'intervention ne sont pas possibles à ce jour, pour des raisons réglementaires, techniques ou financières, et souvent les trois réunies. Ces secteurs concentrent actuellement nos efforts pour imaginer une réponse adaptée : peut-être avec la technologie des boucles locales radios qui connaît d'importantes évolutions, que nous allons tester prochainement sur certaines communes de Lomagne notamment. »

### Quid du Grand Montauban ?

« Comme la plupart des communautés d'agglomération, le Grand Montauban bénéficie d'un programme d'investissement privé, à l'initiative d'Orange. Sur ce territoire, le déploiement de la fibre optique a démarré en 2013 et

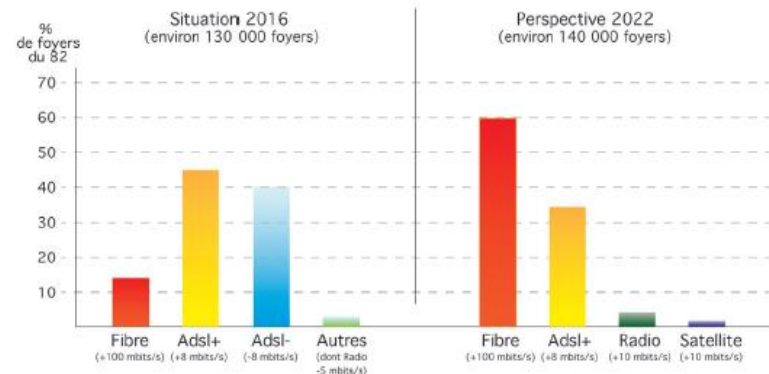
devrait toucher les 40 000 foyers d'ici 2020. Nous sommes vigilants quant au bon déroulement de ce programme. »

### Et la téléphonie mobile dans tout ça ?

« La téléphonie mobile reste un secteur concurrentiel extrêmement contraint pour les collectivités. La définition de la « zone blanche » par l'Etat qui permet l'intervention publique, est par exemple très restrictive : aucune commune de Tarn-et-Garonne n'y répond aujourd'hui. C'est un vrai handicap, dans tous les départements, et nous avons fait remonter cet enjeu auprès d'Axelle Lemaire, la secrétaire d'Etat au numérique et de Sébastien Soriano, le président de l'ARCEP, au cours des rencontres que nous avons eu avec eux cette année. Nous sommes très attentifs aux opportunités qui peuvent se présenter sur cette problématique à l'heure où l'on démantèle dans nos villages les dernières cabines téléphoniques. »

mail : [contact@82numerique.fr](mailto:contact@82numerique.fr)

### Les technologies numériques dans les foyers de Tarn-et-Garonne



Dans les prochaines semaines, découvrez le programme des déploiements prévus sur les réseaux sociaux :

[@82numerique](https://twitter.com/82numerique) [/82numerique](https://www.facebook.com/82numerique)